

Avis Public

Rosemont

La Petite-Patrie

Montréal 

ARRONDISSEMENT ROSEMONT-LA PETITE-PATRIE

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement, lors de sa séance du 5 décembre 2011, à 19 h, au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, statuera sur la demande d'autorisation pour l'exercice de l'usage conditionnel suivant :

Une demande d'autorisation d'un usage conditionnel relatif à l'occupation du rez-de-chaussée, du bâtiment situé aux 1650-1652, rue Saint-Zotique Est, à des fins de « garderie », le tout conformément aux dispositions du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie* (01-279).

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande.

Donné à Montréal, ce 15 novembre 2011

Karl Sacha Langlois, L.L.L., B.A.A., OMA
Secrétaire d'arrondissement